Montréal-Nord
Montréal

ERRATUM - AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 9 septembre 2019, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

6375, boulevard Gouin Est
Permettre une marge latérale minimale de 1,14 m au lieu de 1,98 m et une allée d'accès plus large que l'entrée charretière pour l'implantation d'un bâtiment unifamilial.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogations mineures.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, le 16 août 2019.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Anne-Sophie Bergeron

Anne-Sophie Bergeron, avocate